





MOT DE LA MAIRESSE

Bonjour à vous tous,

Nous sommes officiellement aux portes de l'été, les journées ont rallongé, l'envie de renouveau, de chaleur et de vacances se fait sentir, ça s'en vient et on en profitera tous!

D'ailleurs, nous vous présenterons, dans cette édition du Coquesillon, une programmation des activités estivales qui se dérouleront à Sainte-Luce. Vous verrez beaucoup de nouvelles idées pour vous faire passer un bel été.

Il y a quelques semaines se tenait une rencontre de consultation pour des modifications à notre plan d'urbanisme concernant certains secteurs d'habitation. Plusieurs citoyens se sont présentés et nous ont fait part de leurs craintes et appréhensions. Comme nous souhaitons que notre population soit informée des objectifs du conseil et de notre vision du développement de notre municipalité, nous avons décidé de reporter la décision et de procéder à une nouvelle assemblée d'information où nous présenterons et expliquerons notre planification. Cette rencontre se tiendra en septembre et la date sera publicisée ultérieurement. Par contre, nous sommes aussi interpelés par la pénurie de logements pour les familles qui voudraient s'établir à Sainte-Luce et nous souhaitons développer le secteur économique du tourisme. C'est pour cette raison qu'une réflexion attentive sera faite à l'automne pour que nous puissions en discuter tous ensemble de ces deux réalités afin de définir une réglementation qui représentera ces deux valeurs.

J'en profite pour vous souhaiter une belle fête de la Saint-Jean-Baptiste et nous vous invitons aux festivités organisées par la municipalité qui se dérouleront le 23 juin 2023. Dès 13 h, il y aura des activités pour les enfants, jeux gonflables, les fêtes d'Hugo, etc., et en soirée, la musique se poursuit accompagnée d'un feu de joie et de feux d'artifice.

Le conseil municipal sera présent et vous réserve une surprise!

Solidairement, votre mairesse,

Micheline Barriault

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Les dernières rencontres du conseil municipal se sont tenues les 5 et 12 juin dernier. L'enregistrement de la séance du 12 juin est disponible pour visionnement sur notre site internet et sur la page Facebook de la Municipalité de Sainte-Luce.

Points d'information:

- Nous remercions tous les comités et organismes qui travaillent fort pour préparer la saison estivale;
- La municipalité a adhéré à la Chambre des commerces de la Mitis pour soutenir nos entreprises;
- Nous remercions tous les citoyens qui ont participé au Défi pissenlits, nous sommes officiellement «Municipalité amie des abeilles»;
- Nous avons reçu une subvention de 100 000 \$ pour la réfection des trottoirs. Une évaluation des priorités sera faite et elle sera publicisée;
- Il y aura une pulvérisation contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans le secteur de la pépinière de Luceville.

Finances:

- Toutes les dépenses ont été acceptées et sont conformes aux prévisions budgétaires;
- Il y a eu présentation du rapport de la mairesse sur l'exercice financier 2022, comme prévu au Code municipal.
 Les revenus pour 2022 ont été de 7 360 632 \$ et les dépenses ont été de 5 324 991 \$, pour un excédent de fonctionnement de 418 325 \$, pour un surplus accumulé de 725 537 \$. L'endettement à long terme est de 6 054 453 \$. Les vérificateurs externes n'ont identifié aucun problème, tout est dans les règles de l'art.

Administration:

- Un mandat d'ingénierie a été donné à la firme Tetratech pour la somme de 6 000 \$ pour nous assister dans la vérification du projet d'assainissement municipal;
- Certains employés municipaux ont, comme prévu à l'entente de travail, progressé dans leur échelle salariale;
- Une demande d'aide financière de 250 \$ a été accordée à l'école Bois-et-Marées pour leur activité de fin d'année;
- Le directeur général pourra désormais convoquer les assemblées de consultation en lien avec les avis publics. Ceux-ci seront aussi publiés sur la page Facebook de la municipalité;
- La mairesse est inscrite au Colloque « FemmÉlues » organisé par la Fédération québécoise des municipalités;
- L'entente d'occupation temporaire du lot 3 689 368 du cadastre du Québec par monsieur Jean-René Ross a été renouvelée pour l'été 2023, et ce, selon les règles municipales;
- Nous participerons, avec les autres municipalités de la MRC de La Mitis, à un projet subventionné de coopération intermunicipale pour l'embauche d'une ressource en gestion documentaire (archivage);
- Il y aura adoption finale du règlement prévoyant les remboursements et dépenses des employés et des élus, selon les directives du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada;
- Il y a eu adoption finale du règlement d'emprunt de 236 000 \$ pour l'acquisition des terrains de Patrimoine J.B.;
- Il y a eu adoption finale du règlement d'emprunt pour l'acquisition des terrains de l'ancienne pisciculture (dossier sur l'eau potable) pour la somme de 509 180 \$.

Urbanisme:

- Acceptation de la demande pour un usage conditionnel « résidence de tourisme » pour la propriété du 312 B, route 132 Ouest;
- Acceptation de la demande de dérogation mineure pour la propriété du 145, route 298 pour la construction d'un garage:
- Il y a adoption des modifications au règlement sur le stationnement, les tarifs sont modifiés pour permettre les 30 minutes, savoir : 1 \$ pour 30 minutes, 2 \$ pour 1 heure, 10 \$ pour la journée et gratuit de 17 h à 9 h. Il y aura des vignettes mobiles pour les commerçants dans l'Anse qui n'ont pas de stationnement, pour les exposants du Marché public de Sainte-Luce, pour les bénévoles de La Fabrique, pour les foyers de personnes âgées et pour les personnes handicapées.

Loisirs:

- Monsieur Rufin Balifio, coordonnateur des loisirs, a obtenu sa permanence;
- Nous participons, en collaboration avec la MRC de La Mitis, au projet collectif pour l'achat d'une remorque destinée aux équipements pour les loisirs qui circulera dans les municipalités afin de permettre à tous les jeunes de bénéficier d'activités. Le coût est de 500 \$ par an pour 3 ans.
- Élisa Beauchamp a été embauchée comme animatrice de camp de jour;
- Maël-Lee Gagnon a été embauchée comme coordonnatrice du soccer.

Travaux publics:

- Un mandat a été donné à Multi-Lignes de l'Est pour le traçage des lignes centrales des rangs 2 et 3, pour la somme de 13 584 \$;
- Monsieur Gilles Langlois, directeur des travaux publics, a été nommé responsable des cours d'eau.

Sécurité publique:

- Le conseil municipal a contesté la décision du ministère des Transports et de la Mobilité durable de refuser notre demande d'ajouter une voie d'évitement dans le secteur de la route du Fleuve (entrée à Point-au-Père et près du Bar laitier Ashini). Une demande sera acheminée directement au ministre et une copie sera envoyée aux députés;
- Le conseil municipal a formé un comité afin de supporter les citoyens qui vivraient un sinistre. Monsieur Vincent Dubé, préventionniste en incendie, assistera ce comité;
- Madame Isabelle Otis est embauchée comme brigadière scolaire occasionnelle.

Développement:

- Une somme de 1 327,95 \$ est remise au Club des 50 ans et plus de Luceville pour l'acquisition de matériel sonore (micro et système de son pour la salle Louis-Philippe-Anctil). Le club avait reçu une subvention dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés (16 301 \$);
- La demande du comité des Sculpturales pour la production d'un spectacle extérieur dans l'Anse avec l'artiste Kevin Parent est acceptée pour les sommes de 8 048,25 \$ et de 2 080 \$ pour l'organisation technique de Méga-Scène;
- L'entente avec le camping La Luciole est renouvelée pour l'année 2023 afin de lui permettre l'emplacement de la boutique « La Mer à Bois »;
- Le dernier terrain disponible sur la rue Caron sera mis en vente pour la somme de 45 000 \$ avant les taxes applicables.

À noter que la prochaine séance du conseil municipal se tiendra le 3 juillet prochain à la salle Louis-Philippe-Anctil (59, rue Saint-Laurent, Luceville) à 20 h.

LA MITIS CHANTÉE PAR LES JEUNES

Des jeunes de notre MRC, en collaboration avec le CLAC, ont composé et enregistré une chanson sur la Mitis. C'est tellement beau de voir et d'entendre cette relève faire l'éloge de notre région et présenter avec détermination leur sentiment d'appartenance. Vous pourrez écouter cette chanson en vous rendant au lien suivant : https://www.clac-mitis.org/la-mitis-chantee-par-les-jeunes



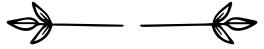


ÇA BOUGE CET ÉTÉ À SAINTE-LUCE! PROGRAMMATION ESTIVALE

Le Marché public de Sainte-Luce ouvre ses portes <u>le 25 juin 2023</u>. Une panoplie de producteurs agroalimentaires et d'artisans seront présents <u>tous les</u> <u>dimanches, de 10 h à 15 h,</u> pour que vous puissiez vous régaler et pour vous faire découvrir leurs produits régionaux. Faisons-nous un devoir de les encourager!







Le film « Le temps d'un été » tourné à Sainte-Luce à l'été 2022 sera à l'affiche au Cinéma Lido dès <u>le 14 juillet 2023</u>. Une surprise pour les gens de Sainte-Luce est prévue, mais nous ne pouvons pas vous en dire plus, puisque c'est une surprise!

Ce film a été réalisé par Louise Archambault d'après un scénario de Marie Vien, autrice reconnue notamment pour La passion d'Augustine, le long métrage raconte l'histoire d'un curé de paroisse épuisé qui, le temps d'un été, amène en vacances dans le Bas-du-Fleuve un groupe d'itinérants.

Les Rendez-vous de l'Anse reviennent cet été, <u>tous les</u> <u>vendredis, à 19 h, à compter du 28 juillet 2023</u>, et ce, sur la promenade de l'Anse-aux-Coques, avec des groupes de musique qui vous feront vibrer sur de belles harmonies.

Ces concerts se déroulent en plein cœur de l'été, au moment même où la nature se fait luxuriante et le temps, clément. Alors, pourquoi ne pas en profiter pour se pointer le bout du nez (et les oreilles!)?, c'est un rendez-vous!





<u>Le samedi 22 juillet 2023, dès 11 h</u>, le traditionnel concours des sculptures de sable revient cet été, sur la plage de Sainte-Luce. Ce concours est organisé par Tourisme Sainte-Luce et c'est une belle activité familiale à ne pas manquer, en plus des prix très intéressants à gagner!

En cas de mauvais temps, l'activité sera remise au lendemain.

<u>Du 21 au 27 août 2023</u> se tiendra la semaine des Sculpturales où quatre artistes professionnels se démèneront toute la semaine afin de fabriquer une sculpture de près de huit pieds de haut

Cette année, quelques nouveautés : nous invitons les artistes locaux et régionaux qui font de la sculpture sur bois à venir exposer et vendre leurs œuvres dans les petites pergolas qui se retrouveront sur la promenade ainsi que dans les kiosques du Marché public de Sainte-Luce. Les personnes intéressées doivent préalablement s'inscrire à l'adresse courriel: sculpturalessainte-luce@gmail.com





Le vendredi 25 août, à 20 h, sur la promenade de l'Anse-aux-Coque, en grande primeur et dans le cadre de la semaine des Sculpturales, spectacle de l'artiste gaspésien Kevin Parent. Les billets seront <u>au coût de 20 \$ + les frais transactionnels</u> et en vente sur le site Web : lepointdevente.com

Restez à l'affût pour réserver vos billets!

C'est <u>le dimanche 27 août</u> que les visiteurs pourront voter pour leur coup de cœur. De plus, en après-midi, les sculpteurs feront sur place une petite sculpture en bois d'environ deux pieds de haut et ils auront 1 h 30 pour la confectionner. Ces sculptures seront mises en vente aux enchères vers 15 h. Il y aura de la musique et de l'animation, c'est toute une semaine à mettre à vos agendas!

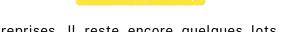




Finalement, Tourisme Sainte-Luce et le comité des Sculpturales se sont unis pour offrir aux gens de chez nous et aux visiteurs de magnifiques chandails qui seront disponibles dès la fin juin. Vous pourrez vous les procurer dans nos commerces et nos événements.

LOISIRS - À NE PAS MANQUER!

OUVERTURE OFFICIELLE DU JARDIN COMMUNAUTAIRE



Ça y est! C'est fait! Les activités du jardin communautaire ont été reprises. Il reste encore quelques lots disponibles pour ceux qui n'y ont pas pensé.

Passez au bureau de la municipalité pour acquérir votre lot et payer vos frais.



OUVERTURE DU CAMP DU JOUR

Avec nos animateurs, le coordonnateur du camp du jour et le coordonnateur des loisirs, nous nous préparons à offrir des activités stimulantes, diversifiées et enrichissantes pour vos enfants, et ce, pour un apprentissage dans un environnement amusant, sécuritaire et adapté à leurs besoins.

Le camp de jour débutera officiellement le lundi 26 juin 2023, de 9 h à 16 h (service de garde de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 17 h 30). Dîner froid (ou thermos), matériel de bricolage à fournir pour les jours de pluie, chapeau ou casquette et gourde d'eau obligatoires en tout temps (activités extérieures en tout temps sauf en cas de pluie).



Rejoignez-nous sur la page Facebook « Camp De Jour Sainte-Luce » pour l'horaire des activités!

Une liste d'attente est ouverte au cas où il y aurait des désistements. Entre-temps, la rencontre d'information pour les parents des enfants inscrits se déroulera <u>le mardi 20 juin 2023, à 19 h</u>, au Centre Gabriel-Nadeau (1, rue Langlois, Sainte-Luce).

FÊTE NATIONALE

Entrez dans la danse avec nous grâce au concert du <u>mercredi 21 juin à 16 h 30</u> et les festivités de la Saint-Jean-Baptiste <u>le vendredi 23 juin de 13 h à 21 h 30</u>. Barbe à papa, maïs éclaté, breuvages alcoolisés et non alcoolisés, jeux gonflables tout âge, animation musicale, discours patriotique, feux de joie et feux d'artifice illumineront votre journée. <u>C'est un rendez-vous dans l'Anse-aux-Coques</u> pour profiter de ces évènements.

FÊTE DE QUARTIER

Luceville! On vous attend <u>le samedi 8 juillet 2023, de 11 h à 14 h</u>, dans le stationnement de l'ancienne église de Luceville pour une fête de quartier haute en couleur! Musique, activités pour la famille, les fête d'Hugo, hot-dogs et breuvages alcoolisés et non alcoolisés, soyez au rendez-vous! Cette fête est complètement gratuite et accessible à tous (en cas de mauvais temps, l'activité est remise au lendemain).

IMPROVISATION

Surprise! Surprise! Charles-Edouard et Sam Roy improvisent. <u>Tous les dimanches à 19 h, à compter du 9 juillet</u>, des matchs d'improvisation se dérouleront au <u>parc intergénérationnel, derrière le bureau municipal</u>. Venez encourager ces jeunes luçois qui veulent mettre leurs talents au service de la population et des touristes.

MAISON DES JEUNES



Ouvert ou fermé? Les jeunes ont réfléchi et ils ont décidé que la Maison des jeunes sera ouverte durant l'été. Au lieu du vendredi, cette dernière sera ouverte <u>les mercredis, de 18 h 30 à 21 h 30</u>.

FESTI-REGGEA

Sur la promenade de l'Anse-aux-Coques, <u>le samedi 2 septembre 2023, de 19 h 21 h</u>, laissez-vous transporter sur cette mélodie originaire de la Jamaïque avec le groupe reggea Inus Aso.

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Bibliothèque de Luceville:

Le 25 avril dernier s'est déroulé à la bibliothèque municipale, un atelier sur:

« L'INITIATION À LA ROBOTIQUE » offert par Techoscience Est-du-Québec en collaboration avec la MRC de La Mitis. Un groupe d'élèves de 2e année, classe de madame France Lemieux, a bénéficié de cet atelier qui a plu aux élèves et un ensemble nous a été remis afin de pouvoir exécuter d'autres créations en robotique.

Bienvenue aux jeunes et merci pour cette belle initiative!

Nous avons eu le plaisir de recevoir, le lundi 29 mai, la visite de quelques jeunes enfants du regroupement « Pivot Famille » accompagnés d'adultes qui ont fait la lecture de contes, comptines et chants. Un moment très agréable pour ces petits.

Veuillez prendre note que durant la période estivale, notre bibliothèque sera fermée du 21 juin au 31 juillet inclusivement.

Nous serons de retour le mardi 1er août, de 13 h 30 à 16 h 30.

Au nom des bénévoles et en mon nom, nous vous souhaitons un bel été ensoleillé et reposant.

Martine Plante, responsable

Bibliothèque de Sainte-Luce:

Veuillez prendre note que durant la période estivale, la bibliothèque du secteur de Sainte-Luce demeura ouverte sur les heures habituelles, soit le mercredi, de 18 h à 20 h et le dimanche, de 10 h à 12 h.

Luc Bourassa, responsable



Préparation de l'Université d'été en lettres et création



#UQAR

CAUSERIE

SUR CRÉATION LITTÉRAIRE AVEC L'AUTEUR CHARLES SAGALANE

L'Université d'été en lettres et création littéraire de l'**UQAR** reçoit **Charles Sagalane** à Sainte-Luce. Après une séance d'écriture sur les berges pour les étudiants, une causerie ouverte au grand public se déroulera à l**'Église de Sainte-Luce**.

L'auteur originaire du Saguenay revendique une pratique «indisciplinaire» de l'écriture et de la diffusion du livre qui passe par la création en lien avec les lieux et l'installation de bibliothèques de survie sur des îles du territoire.

L'activité est gratuite et se déroulera le vendredi 30 juin à 17 h 30.

Voici les coordonnées de la personne ressource:

URBANISME - INSTALLATION SEPTIQUE

Une installation septique doit être entretenue de façon adéquate pour voir sa durée de vie optimisée tout en assurant la protection de l'environnement. Une installation septique défectueuse qui doit être réparée ou remplacée, engendrera d'importantes dépenses.

Le règlement exige qu'une fosse septique utilisée de façon saisonnière, soit vidangée au minimum une fois tous les quatre ans, et qu'une fosse utilisée à longueur d'année soit vidangée au minimum une fois tous les deux ans. L'entretien d'une fosse septique doit être effectué par des professionnels dans ce domaine. Les couvercles de la fosse doivent être accessibles en tout temps pour permettre la vidange de la fosse.

Pour votre sécurité, il est important de ne jamais entrer à l'intérieur d'une fosse septique. Il s'agit d'un espace clos qui contient des gaz toxiques et très peu d'oxygène, ce qui peut rapidement s'avérer fatal.

Votre service d'urbanisme

SÉLECTION



Thème: Fleurs (9 lettres)

PAR Louis-Luc Beaudoin



A Achillée Ajonc Amourette Ancolie Arum

C Capucine Chardon Ciste Clématite Coquelicot

G Giroflée Globulaire

H Hellébore

I Immortelle Iris

L ∐las ∐s

M Marguerite Millepertuis O Œillet

P Pavot
Perce-neige
Pissenlit
Potentille

R Rose